

livres ; mais rien ne peut dédommager d'une terre possédée souverainement, selon la juste réflexion d'Aubret.

Les deux successeurs de Louis furent plus éprouvés encore et ils durent pour la plus grande part leurs malheurs à leur alliance avec les comtes de Savoie. Cette alliance datait de loin entre les deux maisons et fut plus d'une fois resserrée par des traités et des mariages. Guichard VI l'interrompit quelque temps il est vrai, en s'unissant en 1301 au dauphin de Viennois et au comte de Genève contre Amédée V de Savoie ; il ne pouvait guère agir autrement parce qu'il venait d'épouser la fille du comte de Genève. Il ne tarda pas du reste à renouer avec Amédée ses rapports d'ancienne amitié. C'est ainsi qu'il le secourut en 1313 contre des compagnies de Gascons qui ravageaient ses États. Il prit aussi parti pour lui contre le dauphin en 1314, en 1316 et en 1320, dans les démêlés qui surgissaient sans cesse entre ces deux voisins. En 1325, il s'entremît fort utilement entre Édouard et Aymon, les deux fils d'Amédée V, pour régler leurs différends ; le comte Édouard lui promit même une somme de 8.000 livres en récompense de ses services.

Il n'est donc pas étonnant que, la guerre ayant éclaté de nouveau en 1325 entre le dauphin et le comte Édouard de Savoie, Guichard menât cent vingt hommes d'armes à l'aide de ce dernier. L'entreprise ne fut pas heureuse. Défaits à la bataille de Varey par le dauphin, les deux alliés furent faits prisonniers (5) et Guichard dut acheter sa liberté

---

(5) C'est la version donnée par Aubret, d'après Chorier, lequel ajoute que le comte de Savoie fut bientôt délivré grâce au seigneur de Sassenage. D'autres auteurs, au contraire, comme le Père Anselme, disent que Guichard seul fut fait prisonnier, en arrachant le comte aux ennemis qui l'entouraient.